Cinquante-sixième année. - N ° 234 A Vendredi 2 décembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 674

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

483 768 040 RCS Angers.
B.L.V..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 101000.00 EUR.
Adresse : 9, Avenue de la Loire, 49730 Montsoreau.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Société FONCIERE BLV Société Civile Immobilière au capital social de 1 000 €uros Siège social : 9 Avenue de la Loire - 49730 MONTSOREAU 487 524 035 RCS ANGERS (Société Absorbée) ET B.L.V. Société par Actions Simplifiée au capital de 101 000 €uros Siège social : 9 Avenue de la Loire - 49730 MONTSOREAU 483 768 040 RCS ANGERS (Société Absorbante) AVIS RECTIFICATIF A L'AVIS DE PROJET DE FUSION Paru au BODACC des 19 et 20 NOVEMBRE 2022 (ANNONCES 884 et 888) Les annonces 884 et 888 publiées au BODACC N°225 A des 19 et 20 Novembre 2022 sont sans objet puisque la fusion-absorption n'est pas soumise aux dispositions des articles L 236-14 et R 236-8 du Code de Commerce en raison de la nature civile de la Société Absorbée. Par conséquent, le Traité de fusion faisant étant d'une fusion simplifiée, déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS au nom des deux Sociétés le 17 Novembre 2022 est nul et non avenu..